
Communiqué

Le 14 juin 1995

N° 110

LES MINISTRES OUELLET ET MACLAREN ANNONCENT UNE STRATÉGIE POUR AIDER LES ENTREPRISES CANADIENNES À DÉCROCHER UNE PLUS GRANDE PART DES CONTRATS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement acceptait le *Rapport final du Groupe de travail interministériel sur le marché des IFI*. Les auteurs du rapport, qui a été rendu public aujourd'hui à l'occasion des consultations annuelles entre l'Association des exportateurs canadiens et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), proposent un programme d'action triennal en vue d'aider les entreprises canadiennes à décrocher un plus grand nombre de contrats dans le cadre de projets d'immobilisations financés par des institutions financières internationales (IFI), comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

« Les IFI assurent chaque année plus de 40 milliards de dollars américains en financement de projets sur certains des marchés qui connaissent la plus forte croissance au monde, a souligné M. MacLaren. Nous devons accroître notre part de cette activité, et la mise en oeuvre des recommandations de ce rapport nous y aidera. »

Les firmes canadiennes remportent chaque année des contrats d'une valeur de quelque 400 millions de dollars canadiens sur l'ensemble des contrats attribués par les IFI. Pour les aider à soumissionner avec succès les travaux adjugés par les IFI, le programme d'action prévoit une meilleure coordination et un meilleur ciblage des programmes gouvernementaux, une utilisation plus stratégique des instruments financiers comme les fonds d'affectation spéciale et le cofinancement, afin d'ouvrir par effet de levier de nouveaux débouchés, un meilleur accès des entreprises à une information exacte et à jour sur les IFI et leurs projets, et la mise sur pied d'un réseau de spécialistes en IFI au Canada pour appuyer les entreprises avant qu'elles n'aillent à l'étranger.

Le programme d'action triennal sera mené en coopération avec le secteur privé. Il visera dans un premier temps les projets IFI



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

prioritaires dans plusieurs pays cibles d'Asie et d'Amérique latine, dans cinq secteurs clés : énergie, environnement, télécommunications, transports et santé.

« Notre objectif premier à la Banque mondiale et dans les banques régionales de développement est de veiller à répondre aux besoins économiques et sociaux des membres emprunteurs tout en favorisant leur développement durable, a noté M. Ouellet. Les considérations de développement continueront d'inspirer l'affectation de l'aide publique au développement, mais l'ACDI cherchera en outre à maximiser les retombées pour le Canada lorsque nos objectifs de développement et nos intérêts commerciaux seront complémentaires. »

Pour étayer cette vaste stratégie gouvernementale visant à accroître les contrats accordés par les IFI au Canada, l'ACDI repensera ses fonds d'affectation spéciale, les orientant vers les secteurs et les pays qui présentent le plus grand potentiel pour le Canada, et les adaptant aux débouchés. L'ACDI consacrerait aussi la majorité des ressources dont elle disposera pour le cofinancement de contrats IFI à des projets prioritaires dans les secteurs et pays désignés dans le programme d'action.

Cette initiative n'exigera pas de ressources additionnelles, mais plutôt une utilisation plus stratégique des ressources existantes. Une Équipe interministérielle d'intervention pour les projets d'immobilisations sera constituée pour mettre en oeuvre les recommandations du Groupe de travail, avec la participation du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), de l'ACDI, d'Industrie Canada, du ministère des Finances, de la Société pour l'expansion des exportations et de la Corporation commerciale canadienne.

Pour obtenir des copies du rapport, prière de communiquer avec l'InfoCentre du MAECI, au 1-800-267-8376.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou avec :

Chris Neal
Chef des Relations avec les médias
Agence canadienne de développement international
(819) 953-9505